ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
ROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE OUAOUMANA

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°14.../2026

La Commune de Ouaoumana procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en pplication des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de Prestation : ACHAT DE PRODUITS DE FERONNERIE ET BUSES POUR LA COMMUNE DE OUAOUMANA.

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Caractéristiques	Unité	Qté	Garanties exigées
1.	Buse Ø200 en PVC type d'assainissement série 1	Premier choix	ML	660	Caution bancaire, Echantillon et fiche technique
2.	Coude en PVC assainissement de 90° à joints 1/4 Male/femelle DN 200, assemblage parfaitemen Étanche par emboitement, permet les Changements de direction	Premier choix	U	120	Caution bancaire
3.	Buse Ø160 en PVC type d'assainissement série 1	Premier choix	ML	660	Caution bancaire
4.	Coude en PVC assainissement de 90° à joints 1/4 Male/femelle DN 160, assemblage parfaitemen Étanche par emboitement, permet les Changements de direction	Premier choix	U	120	Caution bancaire
5.	Tube en fer de	6m de longueur et de diamètre 0,42cm y/c peinture et toutes sujétions	U	60	Caution bancaire et Echantillon

Lieu d'exécution : COMMUNE DE OUAOUMANA

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : ..... 01 DEC 2026 ..... à 11 H 00

Délai d'exécution : 10 (Dix) Jours à partir de la notification de l'engagement du Bon de Commande.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N.B : Garanties exigées :

Le soumissionnaire au bon de commande doit être produire une caution bancaire d'un montant de 5.000,00 dhs (Cinq mille) avant la date et heure limite de remise des devis au profit de la commune de kerrouchen par email suivant : mimoun.akkaoui33@gmail.com,

Cette caution sera restituée après avoir réceptionné les prestations en établissant un procès-verbal de réception définitive.

Les échantillons doivent être déposés dans un délai de 24 heurs à compter de l'heur de génération de la lettre de confirmation, tout concurrent ne respecte pas cette disposition sera écarté.

Signature

Le Président

